

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX HABITANTS LA  
COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES  
POUR L'ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE  
NEUF**

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION**

**A remplir par le vendeur**

Je soussigné M., M<sup>me</sup> .....

**Certifie que le Vélo à Assistance Electrique (VAE) :**

**Marque :** .....

**Modèle :** .....

Est bien conforme à la réglementation en vigueur définissant un VAE : cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0.25 kilowatts dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint la vitesse de 25 km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler »

Fait pour valoir ce que de droit

Fait à

Le

Signature et tampon de l'Etablissement :